



## FICHE DE POSTE

### Moniteur forestier à Papaïchton Inspecteur de l'Environnement

*Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les patrimoines naturels et culturels et d'organiser, avec ses partenaires, un développement économique local adapté aux modes de vie des populations.*

*Le contexte des territoires concernés par le PAG se caractérise par un fort besoin en connaissance naturaliste, une production de données floristiques et faunistiques, un suivi et une caractérisation des milieux naturels et une diffusion de ces résultats, aussi bien dans les bases de données régionales et nationales, les collaborations scientifiques qu'à travers les réseaux de vulgarisation et d'éducation à l'environnement. L'attrait du territoire du parc amazonien est d'ailleurs en partie lié à ces dimensions, qui attirent un important public de touristes naturalistes. Quant à ses missions de police, elles impliquent notamment un engagement important dans la lutte contre l'orpaillage illégal, aux côtés des autres partenaires, dans le cadre du dispositif Harpie coordonné par le préfet.*

**Résidence administrative :** Papaïchton (délégation territoriale du Maroni)

**Statut :** Poste de catégorie B, ouvert aux fonctionnaires (détachement de trois ans ou mutation, aux contractuels relevant du Quasi-statut de l'environnement (OFB), et aux contractuels de niveau équivalent.

**Durée : 1 an**

#### **Missions :**

Sous l'autorité du Chef de l'unité territoriale de Papaïchton, et en lien fonctionnel avec les référents métier de la délégation (biodiversité, police, EEDD), le (la) moniteur forestier-Inspecteur de l'environnement :

- Est amené.e à finaliser le projet de l'atlas de la biodiversité communale de Papaïchton, notamment sur la valorisation des données collectées et la rédaction des rapports ;
- Est amené.e à travailler très régulièrement sur le terrain, dans le cadre de missions sur plusieurs jours et en site isolés (sur rivières et en forêt). Il.elle est autonome dans la mise en œuvre des actions qui lui sont confiées ;
- Il/elle produit des données naturalistes permettant d'enrichir les bases de données du PAG et la contribution au Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP).
- En coordination avec le Chargé police de la délégation, dans le cadre de la brigade nature, il.elle participe sporadiquement aux missions de lutte contre l'orpaillage illégal ; Sous l'autorité du procureur de la République, il est chargé de missions de police judiciaire définies par la loi. Il est assermenté et commissionné pour rechercher et constater les infractions. Il est habilité au titre du code minier pour détruire les sites d'orpaillage illégaux.
- Il.elle entretient un dialogue attentif avec les populations locales et les usagers du Parc pour remplir ses missions d'information et de police de l'environnement.
- En coordination avec la Chargée de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) de la délégation, il.elle apporte son appui dans les animations auprès des scolaires et du grand public.

### **Compétences et qualité principales requises :**

- Bac+2 ou équivalent
- Connaissance des patrimoines naturels guyanais et des enjeux de conservation ;
- Compétences généralistes et connaissances des approches par habitats pour le diagnostic patrimonial ;
- Connaissance du territoire, des populations, des milieux naturels de l'antenne.
- Expérience dans la mise en œuvre sur le terrain de protocoles d'inventaires et de suivis naturalistes ;
- Connaissance de la forêt et capacité à évoluer de façon autonome en milieu amazonien.
- Connaissance des textes et procédures applicables en matière de police de la nature.
- Maîtrise SIG serait un plus ;
- Maîtrise de la langue aluku serait un plus

### **Autres compétences et qualités souhaitées:**

- Motivation et aptitudes physiques indispensables à la réalisation de mission de terrain en sites isolés.
- Sens des responsabilités et de l'organisation,
- Capacité à travailler en équipe,
- Autonomie et pédagogie,
- Capacité à vivre et à travailler en site isolé.

**Échéance de recrutement : A partir du 1<sup>er</sup> mars 2023**

**Date limite de candidature : 10 février 2023**

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

M. Pascal VARDON  
Directeur du parc amazonien de Guyane  
1 rue de la canne à sucre  
97354 Rémire Montjoly

A envoyer par courrier postal ou courriel à :  
Mme Françoise LEMAITRE-ANQUETIL - Responsable des Ressources Humaines  
[recrutements@guyane-parcnational.fr](mailto:recrutements@guyane-parcnational.fr)

**Copie à**  
Angel's NANGWA KWETCHOU - Chef d'unité territoriale de Papaïchton  
[anangwa-kwetchou@guyane-parcnational.fr](mailto:anangwa-kwetchou@guyane-parcnational.fr)